

Zeitschrift: Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen
Herausgeber: Eidg. Verband der Übermittlungstruppen; Vereinigung Schweiz. Feld-
Telegraphen-Offiziere und -Unteroffiziere
Band: 4 (1931)
Heft: 5

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PIONIER

**Offizielles Organ des Eidgenössischen Militärfunkerverbandes (EMFV)
Organe offic. de l'Association fédérale des radiotélégraphistes militaire**

Redaktion und Administration des „Pioniers“ (Einsendungen, Abonnements und Adressänderungen): Breitensteinstr. 22, Zürich 6 — Postcheckkonto VIII, 15666. — Der „Pionier“ erscheint monatlich. — Redaktionsschluss am 20. jeden Monats. — *Jahres-Abonnement*: Mitglieder Fr. 2.50, Nichtmitglieder Fr. 3.—. — *Druck und Inseratenannahme*:
Fachschriften-Verlag & Buchdruckerei A.-G., Zürich, Stauffacherquai No. 36-38

La Radio et l'aviation au service de l'artillerie pendant les manoeuvres de la 1^{re} Division.

Par le Major *Tschumy*, Cdt. Gr. Can. L. Auto 9.

Attaché au parti rouge aux récentes manoeuvres de la 1^{re} Division, le R. Art. Auto 5 de St-Maurice reçut comme première mission la protection de la ligne des avant-postes. Tandis que le Gr. 1 prenait position dans la région des Croisettes, le Gr. 9 (à 2 Btr. 17 et 18 de canons lourds auto) s'établissait entre Rovéraz et La Sallaz. La rapide avance de la Division lui permettait de se porter dès le 8 septembre à 1200 au nord-est de la Claie-aux-Moines.

Artillerie de Division dès le 8 au soir, le Gr. 9 se déployait près des Cornes de Cerf. Le 9 septembre le trouvait entre Châtillens et les Tavernes avec les P. C. en arrière à Essertes. A chaque bond, il avait déployé son réseau de fils, effectué des tirs de réglage et préparé des feux, mais il n'avait pas eu, à quelques occasions près, à entrer en action.

Dans l'après-midi du 9, l'insuccès de l'attaque de la 2^{me} Division sur Rue dictait à la 1^{re} Division rouge de nouvelles dispositions défensives. Sur l'ordre de la Br. Art. 1, les reconnaissances d'emplacement et de P. C. étaient envoyées à 17 heures, dans un terrain déjà occupé précédemment, tandis que pour récupérer matériel et personnel, les liaisons, sauf celles des Btr. à leur P. C., étaient retirées.